

ECOLE PRIMAIRE
16 rue de l'Essor
10150 Ste Maure

☎ 03/25/76/90/25 (élémentaire)
☎ 03/25/76/91/49 (maternelle)
📧 ce.0100490d@ac-reims.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 juin 2019

Présents : Monsieur BASTIEN (Inspecteur de l'Education Nationale), Mr POTTIER (maire), Mme DEURE (adjointe au maire chargée des écoles), Mme GOZLAN, Mme GUYONNET, Mme GRANDJEAN, Mme PATTIER, Mme POULAIN, Mme ROUVRE, (parents délégués titulaires), Mme MIGNON, Mme PETISCO, Mme PESTEL (parents), Mme NOBLOT, Mme REYNAULT, Mme BERTRAND, Mme DUC, Mme FEVRE, Mr GARNERIN, Mme NIESS, équipe enseignante); Aaron GOZLAN, Faustine ROYER, Lucie COLLET, Célia MOUTON (élèves), Mme TRUFFE, Mme HAMARD (périscolaire), Mme PETIT (ATSEM).

Excusées : Mme ROYER (DDEN), Mme CROSSETTE, Mme PASTOORS, Mme PESTEL, Mme DOMINGUEZ, Mme DUSERRE (parents), Mme CARLES, Mme NOYON (professeurs des écoles)

I- Parole aux délégués élèves :

Les élèves délégués remercient pour la prise en charge des transports lors des sorties et des transports à la piscine, la réparation des porte-manteaux. Ils remercient Madame Fèvre et Mme Reynault pour le voyage en Angleterre dont ils sont très heureux. Ils remercient Valentina pour la formation hand et l'organisation du tournoi de hand. Ils demandent l'équipement de stores (ce qui est en prévision), et la pose de miroirs dans les toilettes (ce qui sera fait après la remise en peinture).

II- Effectifs, répartitions et modification de l'équipe enseignante :

Equipe éducative : CM1-CM2 : Mme Fèvre, CE2-CM1 : Mme Reynault ; CE1-CE2 : Mr Garnerin ; CP-CE1 : Mme DUC, CP : Mme BERTRAND + un autre enseignant, MS-GS : Mme Niess ; PS -MS : Mme Noblot + un autre enseignant. Les personnes qui complètent les postes ne sont pas encore nommées. ATSEM Caroline Petit, Fanny Zampol. Fanny Royer nous quitte et ne sera pas remplacée puisque la classe devient un CP. Il est demandé une nouvelle fois la prise en charge du dortoir par une personne supplémentaire pour permettre aux ATSEM d'être en classe pendant ce moment.

MAJ 05-06-2019		RENTREE 2019									
		Prévision rentrée 2019									
Effectif maternelle	Effectif classe	Classes	TPS 25	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	29	PS-MS		20	9						
57	28	MS-GS			9	19					
Effectif élémentaire	24	CP					24				
	23	CP-CE1					8	15			
	24	CE1-CE2						10	14		
	25	CE2-CM1							11	14	
121	25	CM1-CM2								9	16
178	178			20	18	19	32	25	25	23	16

La répartition est donnée pour les CP (et sous réserve d'autres inscriptions pendant les vacances). La

répartition des autres classes sera affichée le jour de la pré-rentrée et mise sur le site de l'école.

III Positionnement de la classe de CP.

Le débat est nourri et argumenté :

Les délégués de parents s'opposent au positionnement de la classe en maternelle. Les sanitaires non adaptés. La séparation avec l'école élémentaire. Les temps de récréation à la maternelle et les nuisances sonores des futurs travaux.

Les délégués de parents de l'école élémentaire sont en désaccord et préfèrent laisser la salle pour les classes actuelles.

La commune est prête à faire des aménagements pour l'utilisation de la bibliothèque de l'élémentaire. Le projet de sanitaires séparés est en cours mais ne sera pas prêt à la rentrée en maternelle.

Les problèmes techniques sont soulevés :

Perte de la salle de bibliothèque et d'informatique pour l'école élémentaire qui entraînera la suppression des activités qui y sont réalisées.

Stockage du matériel contenu dans la salle non résolue.

Lieu pour le matériel connecté de reprographie qui sert tous les jours et qui est indispensable.

Cohabitation avec le centre de loisirs qui utilise les locaux d'aménagement possibles...

D'un point de vue pédagogique Mme Bertrand fonctionnera en classe de CP à la maternelle ou en élémentaire en s'adaptant avec un équipement mobilier de classe élémentaire neuf et TBI ... C'est une chance pour les élèves d'être dans une classe en cours simple. Ce qui n'est pas le cas des autres classes de l'école. Elle envisage de faire certaines récréations communes avec l'élémentaire, un accueil du matin en classe à 8h 50 si la classe est dans le bâtiment de l'école maternelle. L'année suivante, la répartition des classes sera différente et un nouveau déménagement serait à envisager.

Monsieur Bastien souligne que l'organisation de l'utilisation des locaux est possible dans les deux bâtiments puisqu'il s'agit d'une école primaire. La salle de maternelle étant déjà fonctionnelle il serait judicieux d'y laisser le CP pour cette année.

Le maire entend les doléances de chacun, constate l'ampleur des problèmes techniques et l'impossibilité de les résoudre pour la rentrée 2019. Il décide du maintien du CP dans le bâtiment de l'école maternelle. Il s'engage à mener la réflexion et à aménager les espaces pour la rentrée 2020.

Un accueil des petits est prévu sur 3 vendredis de 16h à 17H ainsi qu'un temps de rencontre des futures classes de CP le 21 juin.

IV- listes de fournitures :

Les listes de fournitures demandées par les enseignants sont conformes à la circulaire ministérielle, elles seront mises sur le site de l'école.

V- Suivi des demandes d'investissement et travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours :

- la cantine maternelle : Modification dans les plans : un nouvel espace sanitaire sera créé ; Des travaux de désamiantage seront nécessaires.

- le sol de l'aire de jeu sera modifié pour la rentrée.

- Le pôle périscolaire : un passage couvert est prévu pour rejoindre l'école et le pôle périscolaire.

- Les conditions de récréation sont difficiles, bruyantes et dangereuses sous le préau par temps de pluie. Des espaces abrités supplémentaires sont demandés par les enseignants.

- Parking école maternelle : le marquage des places est prévu pour optimiser l'espace.

- Mme Bertrand liste les demandes de travaux en attente. Les matelas pour les petits sont arrivés. Le mobilier CP très prochainement ...

- Les enseignants souhaitent que l'entretien et les réparations de l'école ne fassent pas partie des investissements pédagogiques.

- Il est demandé de poursuivre l'investissement dans les TICE par l'achat d'ordinateurs portables.
- Merci aux agents communaux pour l'installation du décor de la fête de l'école.
- Le problème de poubelles à l'élémentaire n'est toujours pas résolu.

VI–Actions éducatives liées au projet d'école :

Elles seront exposées au prochain conseil d'école.

VII – Un stage de réussite :

Il aura lieu avec des CM1 et CM2 du 26 au 29 août à l'école.

VIII sécurité : PPMS : le deuxième exercice a été réalisé avec le scénario d'une fuite de gaz avec évacuation vers la salle des fêtes. Les pompiers ont donné des conseils pour la marche à suivre.

Incendie : le troisième exercice reste à faire.

IX fête de l'école : Le samedi 29 juin : fête de l'école à la salle polyvalente : spectacle à 10h, possibilité de manger sur place, stands de jeux l'après-midi organisés par l'APE. Programme de la fête en vente à la maternelle, CP et CE2-CM1 à partir du 24 juin puis à la salle des fêtes le jour du spectacle. Chaque programme gagne un lot qui sera à retirer après le spectacle. L'APE cherche toujours des parents pour tenir les stands.

X– Questions diverses :

- étude : Les élèves sortent par le fond du couloir. Il est donc interdit de revenir chercher un sac dans le couloir. – la passation 17h Garderie-école-étude a été revue. Les élèves d'étude ou de garderie doivent rester dans la cour s'ils n'ont pas présenté de mot pour partir. Les parents doivent venir les chercher. Les autres sont accompagnés jusqu'à la grille. L'inscription à l'étude sera donnée avec les formulaires de rentrée.

Attention pour la rentrée : Il n'y a plus de garderie à partir du CE1. A partir du CE1, les élèves doivent s'inscrire à l'étude s'ils ne partent pas à 17H.

-cantine : Les parents qui ont coché « horaires fournis au mois » sur la fiche d'inscription cantine sont invités à transmettre à Madame Hamard leurs besoins **avant le 29 août**. Les élèves de CP mangeront à la cantine avec les autres CP dans le hall de la salle des fêtes.

- Mme Truffé fait remarquer que la suppression du poste d'ATSEM entraîne un surcroît de ménage pour les deux ATSEM restantes qui seront chargées du ménage de la classe de CP.

La séance est levée à 20h 45.

Annexe 1 : proposition aménagement rentrée 2020.

Annexe 2 : lien pour site école.